



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 juillet 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 11 juillet 2022, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le trentième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015), qui a été présenté au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, conformément au paragraphe a) de l'annexe I de la résolution 2610 (2021).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir porter le texte du rapport ci-joint à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

La Présidente du Comité du Conseil de sécurité
faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011)
et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq
et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes,
entreprises et entités qui leur sont associés
(Signé) Trine Heimerback



Lettre datée du 20 juin 2022, adressée à la Présidente du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, en application du paragraphe a) de l'annexe I de la résolution [2610 \(2021\)](#)

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe a) de l'annexe I de la résolution [2610 \(2021\)](#), dans lequel le Conseil de sécurité a demandé à l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions de présenter par écrit, au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, des rapports d'ensemble indépendants, tous les six mois, le premier le 31 décembre 2021 au plus tard.

Par la présente, je vous transmets le trentième rapport d'ensemble de l'Équipe de surveillance, conformément à l'annexe I de la résolution [2610 \(2021\)](#). L'Équipe de surveillance précise que le texte de référence est l'original anglais.

Le Coordonnateur de l'Équipe d'appui analytique
et de surveillance des sanctions
(*Signé*) Edmund **Fitton-Brown**

Trentième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions présenté en application de la résolution 2610 (2021) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes et entités qui leur sont associées

Résumé

Les problèmes décrits par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions dans ses récents rapports – propagation du terrorisme en Afrique et conséquences de la prise du pouvoir par les Taliban en Afghanistan – persistent et demeurent une source de préoccupation majeure pour les États Membres. Néanmoins, les faits les plus marquants de ce début d'année 2022 ont été observés dans la principale zone d'activité de l'EIIL. L'évasion de masse survenue dans le nord-est de la République arabe syrienne, dont on peut douter de l'intérêt pour l'EIIL du point de vue opérationnel, a été un indéniable succès du point de vue de la propagande. En parallèle, le groupe a continué de perdre des éléments de premier plan, en particulier son chef, qui a été tué le 3 février. On ignore pour l'heure l'identité de son successeur. À la tête d'Al-Qaida, en revanche, les perspectives se sont améliorées, et il est établi qu'Aïman al-Zawahiri est vivant et qu'il communique librement avec les membres du groupe.

Au fil de ses derniers rapports, l'Équipe de surveillance a dressé un tableau des structures de la direction générale des provinces de l'EIIL qui ont été mises en place pour renforcer les capacités et asseoir la réputation du groupe au niveau mondial à la suite de l'échec du califat. Dans le présent rapport, elle donne une description détaillée des neuf réseaux régionaux de l'EIIL et des bureaux qui les relient à la structure centrale du groupe. Si la mise en place de ces réseaux, qui sont appelés à devenir des structures opérationnelles, progresse plus ou moins vite d'une région à l'autre, c'est bien ainsi que l'EIIL prévoit de gérer et d'utiliser ses ressources – humaines et matérielles autres –, et de potentiellement revitaliser sa capacité opérationnelle extérieure.

La menace que représentent l'EIIL et Al-Qaida reste relativement faible dans les régions non touchées par le conflit. Elle est bien plus élevée dans les zones directement concernées par le conflit ou alentour. À moins qu'un ou plusieurs de ces conflits ne se règlent, l'Équipe de surveillance estime que l'EIIL, Al-Qaida ou l'un de leurs affiliés pourrait restaurer sa capacité de mener des opérations extérieures dans une ou plusieurs des régions concernées. À cet égard, les régions où la situation est la plus préoccupante sont l'Afrique, l'Asie centrale et l'Asie du Sud, et le Levant, où l'EIIL et Al-Qaida sont tous deux actifs. Autres facteurs d'aggravation de la menace : le phénomène des combattants terroristes étrangers et les héritiers du « califat », à savoir ses ex-combattants et leurs familles. La communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour traiter cette question.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Aperçu et évolution de la menace	5
II. Évolution de la situation par région	7
A. Afrique	7
B. L'Iraq et le Levant	12
C. Péninsule arabique	14
D. Europe	15
E. Asie	17
III. Étude d'impact	20
A. Résolutions 2199 (2015) et 2462 (2019) sur le financement du terrorisme	20
B. Résolution 2347 (2017) sur le patrimoine culturel	21
C. Résolution 2396 (2017) sur les combattants terroristes étrangers, les revenants et les relocalisés	21
IV. Application des sanctions	22
A. Interdiction de voyager	22
B. Gel des avoirs	23
C. Embargo sur les armes	23
V. Recommandations	24
VI. Activités de l'Équipe de surveillance et observations	25

I. Aperçu et évolution de la menace

1. Dans les zones de conflit, et par extension dans les États Membres voisins, la menace reste élevée. L'EIIL et Al-Qaida comptent sur ces régions pour remporter des succès mais aspirent également à projeter une menace dans des zones non touchées par le conflit, où les attaques génèrent plus d'impact médiatique, ce qui se traduit par un intérêt et un soutien accrus. Il est donc essentiel de continuer à surveiller tout rétablissement ou renforcement de la capacité de l'EIIL ou d'Al-Qaida à mener ou à faciliter des attaques en dehors des zones de conflit. Les États Membres estiment toujours que l'EIIL représente la menace la plus pressante à cet égard, bien que certains considèrent Al-Qaida comme le groupe le plus dangereux à long terme.

2. Dans le présent rapport, l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions a rassemblé des informations provenant d'un certain nombre d'États Membres, qui donnent une image plus précise des activités menées par la direction générale des provinces de l'EIIL et par les réseaux qu'elle contrôle. Dans sa principale zone d'activité, l'EIIL gère deux structures organisationnelles distinctes : l'une pour l'Iraq, l'autre pour la République arabe syrienne. Cette dernière est gérée par le bureau de la direction générale des provinces, dit bureau Al-Sham. Le bureau Al-Faruq a été établi en Türkiye pour gérer le réseau comprenant le Caucase, la Fédération de Russie et certaines parties de l'Europe de l'Est, mais des arrestations clés réalisées par les autorités turques ont conduit à sa fermeture, et le réseau de l'EIIL en Türkiye serait désormais géré par le bureau Al-Sham.

3. Les réseaux régionaux de l'EIIL les plus actifs et les plus établis sont ceux dont les bureaux se trouvent en Afghanistan (bureau Al-Siddiq), en Somalie (bureau Al-Karrar) et dans le bassin du lac Tchad (bureau Al-Furqan). Le bureau Al-Siddiq couvre l'Asie du Sud et, selon certains États Membres, l'Asie centrale. Le bureau Al-Karrar couvre la Somalie, le Mozambique et la République démocratique du Congo. Le bureau Al-Furqan couvre le Nigéria et les pays voisins, y compris l'affilié de l'EIIL qu'est l'État islamique du Grand Sahara (EIGS) (QDe.163), dans le Sahel occidental. Les trois autres réseaux régionaux sont peu opérationnels ou moribonds : le bureau Al-Anfal, basé en Libye, a été créé pour couvrir certaines parties de l'Afrique du Nord et du Sahel ; le bureau Umm al-Qura, basé au Yémen, couvre la péninsule arabique ; le bureau Zu al-Nurayn, basé dans la péninsule du Sinaï, couvre l'Égypte et le Soudan.

4. Les avis des États Membres divergent quant à la mesure dans laquelle ces bureaux et réseaux se sont concrètement implantés sur le terrain après leur création par l'EIIL au cours de la période 2017-2019, alors que le groupe s'attachait à maintenir une présence internationale après la défaite du « califat » territorial. L'Équipe de surveillance estime que ces bureaux et réseaux se développent à des rythmes différents et avec plus ou moins de succès. Certains ont échoué ou échoueront probablement, d'autres ont connu un certain succès, et la direction générale des provinces de l'EIIL adapte sa planification en conséquence. Si le discours de l'EIIL doit être considéré avec précaution, il reflète néanmoins l'évolution de la situation sur le terrain. Il est à noter que deux des trois réseaux les plus actifs de l'EIIL sont en Afrique, qui où se trouvent également certains des affiliés les plus dangereux d'Al-Qaida. Les États Membres restent très préoccupés par la propagation de la violence terroriste en Afrique.

5. Les évolutions les plus marquantes survenues au cours de la période considérée concernent toutefois la principale zone d'activité de l'EIIL en République arabe syrienne, où l'on a assisté à une attrition continue des dirigeants et des combattants du groupe. En janvier 2022, celui-ci a organisé une importante évasion à Hassaké, au cours de laquelle il a libéré un grand nombre de détenus mais aussi subi de lourdes pertes.

6. Le 3 février, le chef de l'EIIL, Amir Muhammad Sa'id Abdal-Rahman al-Salbi (QDi.426), a été tué lors d'une opération antiterroriste menée par les États-Unis d'Amérique à Atmé, près de la frontière avec la Türkiye. Le 10 mars, l'EIIL a reconnu la mort d'al-Salbi et annoncé que son successeur était Abu al-Hassan al-Hashemi al-Qurashi. Cette annonce a été suivie de nombreuses vidéos montrant des affiliés de l'EIIL dans le monde entier prêtant allégeance au nouveau chef. L'identité d'Abu al-Hassan n'est pas encore établie mais fait l'objet de nombreuses discussions entre les États Membres. Le ressortissant iraquien Bashar Khattab Ghazal al-Sumaida'i (non inscrit sur la Liste relative aux sanctions) est souvent cité comme le candidat le plus probable. Certains États Membres ont laissé entendre qu'al-Sumaida'i avait été arrêté en Türkiye, près d'Istanbul, en mai ; d'autres soutiennent qu'il est toujours en liberté. L'EIIL ne s'est pas encore exprimé à ce sujet. Quoi qu'il en soit, le groupe a subi des pertes en cascade parmi ses dirigeants depuis octobre 2019, dont les effets sur sa capacité opérationnelle demeurent inconnus. Néanmoins, les États Membres continuent de craindre que l'EIIL et Al-Qaida exploitent, dans un avenir proche, les difficultés politiques, économiques et de gouvernance de la République arabe syrienne, qui entravent sa stabilisation et son redressement.

7. Le début de l'année 2022 a été une période plus calme pour les hauts responsables d'Al-Qaida. Aiman Muhammed Rabi al-Zawahiri (Qdi.006) a régulièrement publié des messages vidéo, donnant ainsi des preuves de vie presque actuelles. Les États Membres notent que l'aisance et la capacité de communication apparemment accrues d'al-Zawahiri ont coïncidé avec la prise de contrôle de l'Afghanistan par les Taliban et la consolidation du pouvoir des principaux alliés d'Al-Qaida au sein de leur administration de facto. Al-Qaida n'est pas considéré comme une menace immédiate au niveau international depuis son refuge en Afghanistan car il ne dispose pas d'une capacité opérationnelle extérieure et ne souhaite pas, pour l'heure, causer de difficultés ou d'embarras aux Taliban sur la scène internationale.

8. Le contexte international est favorable à Al-Qaida, qui entend être à nouveau reconnu comme le fer de lance du jihad mondial. Al-Qaida a désormais renforcé sa propagande pour rivaliser avec l'EIIL en tant que figure clé de la menace internationale, et pourrait à terme constituer une menace plus importante. Selon un État Membre, le Comité Hittin, qui coordonne la direction mondiale d'Al-Qaida, a rétrogradé Al-Qaida dans la péninsule arabique au profit des affiliés africains du groupe. Après al-Zawahiri, les principales figures de l'organisation sont Sayf-al 'Adl (Qdi.001)¹, Abdal-Rahman al-Maghrebi, Yazid Mebrak (Qdi.389)² d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) (Qde.014) et Ahmed Diriye (Soi.014)³ d'Al-Shabaab.

9. La question des combattants terroristes étrangers et des membres de leur famille continue de poser un important problème politique qui, s'il n'est pas traité, entraînera un accroissement important de la menace terroriste à long terme. Les efforts déployés par la communauté internationale pour résoudre la question des camps de déplacés et des centres de détention du nord-est de la République arabe syrienne ne sont toujours pas à la hauteur de la gravité du problème.

10. Au cours de la période couverte par le présent rapport (janvier à juin 2022), les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont moins pesé dans l'évaluation de la menace qu'à tout autre moment depuis 2020. Les États Membres continuent d'estimer que la menace dans les zones sans conflit est quelque peu éteinte par les restrictions en matière de santé publique, en particulier celles

¹ Inscrit sur la Liste sous le nom de Mohammed Salahaldin Abd El Hakim Zidane.

² Inscrit sur la Liste sous le nom d'Abu Ubaydah Yusuf al-Anabi.

³ Inscrit sur la liste du Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution [751 \(1992\)](#) sur la Somalie.

concernant les voyages internationaux. Il est toutefois frappant de constater que les attaques n'ont pas repris alors que les rassemblements sont de nouveau autorisés, offrant des cibles potentielles. Certains États Membres n'estiment plus que les attaques contre des zones sans conflit planifiées pendant les confinements sont susceptibles d'être mises à exécution avec l'assouplissement des restrictions en matière de santé publique. Le plus grand risque serait de cesser d'investir dans la lutte contre le terrorisme en partant du principe que la menace n'augmentera pas.

II. Évolution de la situation par région

A. Afrique

Afrique centrale et Afrique australe

11. Le Mozambique a vu une prolifération chaotique d'attaques violentes de moindre envergure dans des villages reculés de la province de Cabo Delgado, en raison de la désorganisation de la direction d'Ahl al-Sunna wal-Jama'a (ASWJ) qui a fait suite au déploiement de forces régionales. Les États Membres ont noté que les combattants d'ASWJ se regroupent en unités plus petites et plus mobiles, menant des attaques le long du corridor clé de Macomia qui relie la ville de Macomia à la capitale provinciale, Pemba. Au début de 2022, des insurgés se sont retirés de la province de Niassa, concentrant leurs attaques sur les districts septentrionaux de Macomia, Meluco et Mueda, Nangade devenant l'épicentre des attaques dans le Cabo Delgado. Les attaques constantes contre les villages, les meurtres, les décapitations, les enlèvements, les pillages et la destruction de biens ont provoqué un déplacement massif de la population locale, qui a vu plus de 800 000 personnes chercher refuge dans les districts voisins.

12. Abu Yasir Hassan, un ressortissant tanzanien, dirige ASWJ, tandis que les opérations sont conduites par des Mozambicains qui ont une connaissance approfondie du terrain. Les États Membres estiment qu'ASWJ compte entre 200 et 400 combattants actifs, les forces régionales déployées ayant tué 100 combattants depuis janvier 2022. Les combattants terroristes étrangers d'ASWJ sont pour la plupart originaires du Kenya et de la République-Unie de Tanzanie, tandis que d'autres viennent de la République démocratique du Congo, de Somalie et d'Ouganda. Les États Membres ont noté que l'utilisation du swahili permet aux combattants terroristes étrangers de communiquer facilement entre eux et de s'assimiler au sein des groupes dans la région.

13. Le 1^{er} avril 2022, une vidéo a été publiée, dans laquelle des membres d'ASWJ renouvelaient leur serment d'allégeance au nouveau chef de l'EIIL, Abu al-Hassan al-Hashemi al-Qurashi. Malgré ces professions de foi, les États Membres régionaux continuent de penser qu'il n'est pas clairement établi que l'EIIL exerce le commandement et le contrôle sur ASWJ. L'EIIL a récemment cité ASWJ comme un affilié distinct, l'EIIL-Mozambique.

14. Les raids transfrontaliers en République-Unie de Tanzanie ont augmenté, avec quatre affrontements récents dans des villages frontaliers tanzaniens. Ces raids sont motivés par un besoin de provisions et seraient guidés par des membres tanzaniens d'ASWJ ayant une connaissance locale détaillée des routes transfrontalières et des communautés frontalières. En mai, les autorités tanzaniennes ont arrêté 30 terroristes qui tentaient de franchir la frontière.

15. La dynamique dont bénéficiait ASWJ s'est considérablement ralentie en avril et en mai. Cela s'explique notamment par l'imminence de la famine, les insurgés se retirant à la recherche de nourriture et de provisions, les mauvaises conditions

météorologiques et l'appel lancé par les autorités mozambicaines aux terroristes opérant à Cabo Delgado pour qu'ils déposent les armes en échange de leur indulgence, ce qui a conduit un grand nombre de combattants à se rendre aux forces locales. Plus de 200 femmes et enfants ont été libérés par ASWJ en raison de la pénurie de nourriture et du besoin de mobilité accrue. Les États Membres signalent que les otages et les insurgés semblaient souffrir de malnutrition, à un moment où de multiples alertes à la famine ont été lancées pour le nord du Mozambique.

16. En République démocratique du Congo, les forces congolaises et ougandaises ont lancé une opération militaire conjointe contre les Forces démocratiques alliées (ADF) (CDe.001), le 1^{er} décembre 2021. Malgré ces opérations, les ADF ont tué plus de 380 civils au cours des trois premiers mois de l'offensive. Après la capture de camps clés, les ADF se sont retirés des bastions situés près de la frontière ougandaise et se sont dirigés vers l'intérieur des terres. On observe un déplacement progressif des combattants de l'est vers l'ouest, les opérations conjointes ayant dispersé les ADF, élargissant le théâtre du conflit de la frontière ougandaise à l'ouest de l'Ituri. Des attaques violentes et de grande envergure ont eu lieu dans le territoire d'Irumu en mars et avril 2022.

17. Les ADF, dirigées par Seka Baluku (alias Musa Baluku, CDi.036) ont renouvelé leur serment d'allégeance du groupe au nouveau chef de l'EIL dans une vidéo publiée le 1^{er} avril 2022. On y voit Baluku réciter en swahili la *bay'ah* du groupe, ou serment d'allégeance, à Abu al-Hassan al-Hashimi al-Qurayshi. Benjamin Kisokeranio (S/2022/83, par. 13), qui dirige le groupe dissident des ADF loyal à Jamil Mukulu (CDi.015), qui rejette l'allégeance de Baluku à l'EIL, a été arrêté le 11 janvier 2022, ce qui pourrait affaiblir davantage cette faction. Les membres des ADF sont ougandais et congolais, tandis que les combattants terroristes étrangers sont pour la plupart originaires de la République-Unie de Tanzanie, du Kenya, du Rwanda, du Burundi et de la Somalie.

18. Il y a eu une augmentation significative du recrutement de combattants terroristes étrangers par les ADF, comme en témoigne l'arrestation de Kényans, de Tanzaniens et de Somaliens dans l'est de la République démocratique du Congo, la plupart d'entre eux étant des combattants aguerris ayant un passé documenté sur plusieurs théâtres de conflit. En janvier 2022, Salim Mohamed Rashid, un Kényan ayant rejoint les ADF, a été arrêté avec trois compatriotes qui n'avaient pas réussi à rejoindre l'EIL en République arabe syrienne. Par la suite, néanmoins, ils ont exprimé leur déception à l'égard de certaines pratiques des ADF et de divergences idéologiques. Rashid est apparu dans une vidéo publiée en juin 2021 dans laquelle il décapitait un soldat des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) tout en faisant référence à l'EIL. L'un de ses compagnons de lutte kényans, Mahmoud Salim Mohamed, était en contact avec Meddie Nkalubo (S/2022/83, par. 15 et 17), qui a organisé leur voyage vers les camps des ADF. En février, quatre membres tanzaniens des ADF ont été arrêtés à Beni. En mars, les forces conjointes ont tué Abu Aden, un important commandant des ADF d'origine somalienne, à Malulu, après quoi deux combattants tanzaniens ont été tués à Kilunga, près du poste frontière de Nobili-Busunga.

Afrique de l'Est

19. Plus de 100 suspects membres des ADF ont été arrêtés à la suite des attentats à la bombe commis en Ouganda en octobre et novembre 2021. Le 14 mars 2022, les autorités ont arrêté un membre des ADF, Kabanda Abdallah Musa, ancien membre d'Al-Shabaab, qui était lié au double attentat à la bombe perpétré en 2010 à Kampala. Celui-ci avait également établi des contacts avec Meddie Nkalubo, alias « Punisher »,

qui est considéré par un État Membre comme le cerveau des opérations menées contre l'Ouganda.

20. Le principal défi reste de perturber les réseaux de soutien aux ADF, afin d'entraver les déplacements de combattants terroristes étrangers dans la région et de couper les sources de financement du groupe. Les activités terroristes des ADF sont principalement financées par des entrepreneurs locaux ougandais. Les diasporas ougandaise et kényane génèrent également des profits dans des pays comme l'Afrique du Sud, et blanchissent l'argent obtenu, ce qui implique parfois d'importants transferts aux ADF.

21. En Somalie, le Harakat Al-Shabaab Al-Mujaahidin (Al-Shabaab) (SOe.001) continue d'exploiter l'instabilité politique, s'attachant à perturber le processus politique par des attaques contre des cibles de haut niveau. Les États Membres signalent que certaines des plus vastes attaques menées par Al-Shabaab ces dernières années ont eu lieu au début de 2022. Selon leurs estimations, Al-Shabaab commanderait entre 7 000 et 12 000 combattants.

22. Les États Membres notent qu'Al-Shabaab génère des millions de dollars de revenus en taxant tous les aspects de l'économie somalienne et utilise au moins 25 % de ses revenus pour des achats militaires. Selon les livres de comptes auxquels les États Membres ont eu accès, Al-Shabaab disposerait d'environ 24 millions de dollars par an pour acheter des armes et des explosifs, et gagnerait entre 50 et 100 millions de dollars par an. Un État Membre a signalé qu'Al-Shabaab, bien qu'indépendant, fournit un appui direct à Al-Qaida sur ses fonds propres.

23. Selon les États Membres, la présence au Puntland de l'EIIL en Somalie est limitée et le groupe n'a pas la capacité d'y mener des opérations d'envergure en raison des attaques d'Al-Shabaab, qui lui ont infligé des pertes. L'EIIL en Somalie disposerait à l'heure actuelle de 200 à 280 combattants. Malgré l'effectif limité dont dispose le groupe, c'est dans cette région que se trouve le bureau Al-Karrar, dirigé par l'émir de l'EIIL en Somalie, Abdul Qadir Mumin (non inscrit sur la Liste), originaire du Puntland et possédant la double nationalité somalienne et britannique. Mumin, ancien chef religieux influent au sein d'Al-Shabaab, a prêté allégeance à l'EIIL en octobre 2015.

24. Les États Membres estiment que le bureau Al-Karrar fait office de plaque tournante financière, par où transitent des fonds importants destinés à l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) (QDe.161). Un État Membre signale que le bureau Al-Karrar (S/2022/83, par. 15) facilite les transferts de fonds vers l'Afghanistan via le Yémen, possiblement en lien avec le Kenya, tandis qu'un autre affirme que l'argent est transféré en utilisant une cellule implantée au Royaume-Uni. Une partie des fonds serait générée en Somalie par l'extorsion des acteurs du secteur du transport maritime et par des taxes illicites. Des États Membres affirment que l'EIIL-K utilise ces fonds pour acquérir des armes et payer les salaires de ses combattants. Un État Membre maintient que la Somalie, le Mozambique et la République démocratique du Congo relèvent toujours du bureau Al-Karrar.

Afrique de l'Ouest

25. Dans la région du Sahel, Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM) (QDe.159) accroît son contrôle et s'étend vers la côte atlantique, avec le soutien des communautés locales. L'exploitation des griefs locaux et la diffusion d'une idéologie radicale, causées par la mauvaise gouvernance et les violations des droits humains, contrastent avec la violence aveugle et constante de l'EIGS. Abu Ubaydah Yusuf Al-Anabi (alias Yazid Mebrak), qui a succédé au défunt Abdelmalek Droukdel (QDi.232) à la tête du commandement régional d'AQMI, reste le lien stratégique avec la

structure centrale d'Al-Qaida en Algérie et promeut la stratégie de JNIM au sein du Comité Hittin.

26. Iyad Ag Ghali (QDi.316) est l'architecte de la stratégie mise en œuvre depuis cinq ans, qui vise à intégrer plusieurs groupes terroristes au sein de JNIM, un affilié régional unifié d'Al-Qaida. Il est principalement assisté d'Amadou Koufa (QDi.425) et de Sidan Ag Hitta (non inscrit sur la Liste). Ag Hitta, qui est apparenté à Droukdel, a été impliqué dans le transfert d'AQMI de l'Algérie au Mali. Basé dans la région de Kidal, il joue un rôle clé sur le plan logistique et opérationnel. Les combattants dirigés par Koufa progressent à partir de la zone de Macina, réalisant des avancées dans la région et se déployant au nord, au sud et à l'est de Bamako. Talha Al-Libi (non inscrit sur la Liste), l'émir de Tombouctou, soutient également JNIM sur le plan logistique, tandis que Fahnane Ag Taki (non inscrit sur la Liste), l'émir de Menaka, est plus impliqué dans la campagne contre l'EIGS dans la réserve de faune sauvage d'Ansongo-Menaka.

27. JNIM a en outre ouvert un couloir vers le sud à travers le Burkina Faso, le long de la route nationale 18, avec le soutien d'Ansarul Islam (non inscrit sur la Liste). Dans le contexte d'une instabilité accrue liée au coup d'État du 24 janvier au Burkina Faso, la plupart des membres d'Ansarul Islam ont rejoint JNIM. Jafar Dicko (non inscrit sur la Liste) reste le chef d'Ansarul Islam et, selon un État Membre, il serait directement sous le commandement de Mebrak. Sekou Muslimu (non inscrit sur la Liste) est un haut dirigeant de JNIM au Burkina Faso qui assure la liaison avec Ansarul Islam. Les recrues de JNIM originaires de Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo sont formées au Burkina Faso avant d'être redéployées dans leur pays d'origine. Au Togo, 8 soldats ont été tués et 13 blessés dans une attaque contre leur base militaire, dans la préfecture de Kpendjal, le 11 mai.

28. Alors que le retrait du Mali des forces internationales de lutte antiterroriste touche à sa fin, plusieurs États Membres ont exprimé la crainte que le pays ne devienne un sanctuaire pour les groupes terroristes. Au cours de la période considérée, néanmoins, des succès internationaux en matière de lutte contre le terrorisme ont été enregistrés au Mali et dans les pays voisins. La neutralisation, le 26 février, de Yahia Djouadi (alias Yahia Abou Ammar al-Jazairi, QDi.249), figure historique majeure d'AQMI, au nord de Tombouctou, a constitué un revers majeur pour le groupe. Samir al-Bourhan (non inscrit sur la Liste), autre membre important du JNIM, a été tué le 14 avril. En outre, 60 terroristes ont été tués au cours de la troisième semaine de janvier, à l'est de Djibo (Burkina Faso), et 30 ont été tués le 2 février au sud-est de Gao (Mali). Le 7 février, 10 terroristes ayant participé à l'attaque d'Inata le 14 novembre 2021 ont été neutralisés au nord-est de Ouahigouya (Burkina Faso), et 40 de ceux qui ont tué 5 gardes forestiers et leur accompagnateur français le 8 février dans le Parc national du W, au Bénin, ont été interceptés le 10 février près de Diapaga, au Burkina Faso.

29. La reconfiguration militaire en cours dans la région risque de compromettre les efforts passés de lutte contre le terrorisme. Dans ce contexte, JNIM et l'EIGS ont convenu d'un cessez-le-feu conjoint au cours de la dernière semaine de mai 2022, afin de concentrer leurs efforts contre les forces maliennes.

30. L'EIGS a été déclaré province autonome de l'EIIL, indépendante de la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (ISWAP) (QDe.162) au 23 mars, principalement à des fins de propagande. Le groupe a été repoussé à la frontière entre le Mali et le Niger après que JNIM a lancé des opérations pour récupérer la zone située au sud de la route nationale 20. En outre, il dû affronter des Touaregs daoussak et des groupes armés locaux au Mali qui rejetaient les atrocités et les extorsions commises par l'EIIL. En conséquence, il a eu du mal à maintenir sa présence dans la zone tri-frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Compte tenu de la

détérioration de ses activités de propagande et de sa visibilité opérationnelle, l'EIGS a lancé fin mai une campagne visant à créer un deuxième sanctuaire à l'est de Ménaka.

31. Dans le nord-est du Nigéria, la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique a confirmé sa domination sur les vestiges de Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'Awati Wal-Jihad (Boko Haram) (QDe.138). Quelques combattants de Boko Haram restent dans la zone frontalière avec le Niger dans la région du lac Tchad sous le nom de Bah Koura (non inscrit sur la Liste), mais le groupe a été affaibli par le transfert à la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique ou la reddition au Gouvernement nigérian de la plupart de ses combattants. Le statut d'Abu Musab al-Barnawi (non inscrit sur la Liste) n'est pas clairement établi. Alors que certains États Membres l'ont déclaré mort, d'autres l'ont déclaré actif à la tête du bureau Al-Furqan. La violence reste endémique dans la région, comme l'illustre la persistance des enlèvements contre rançon et des attaques contre des cibles civiles et militaires, tant au Nigéria qu'au Niger.

32. Dans le nord-ouest du Nigéria, Ansaru (Ansarul Muslimina Fi Biladis Sudan) (QDe.142) a prêté allégeance à JNIM le 31 décembre 2021. La présence d'un affilié d'Al-Qaïda associé à JNIM dans la région est très préoccupante, d'autant que sa zone d'opérations pourrait se confondre avec celles de groupes criminels et de certains anciens agents de Boko Haram dans les États de Kaduna, de Katsina, de Niger et de Zamfara. Dans ce contexte, il pourrait être difficile d'identifier clairement les auteurs d'attaques majeures. Dans l'État de Zamfara, des groupes non identifiés ont tué environ 200 personnes en janvier, 20 en mars et 50 en mai.

Afrique du Nord

33. Les États Membres de la région ont exprimé leurs inquiétudes quant à la menace que représentent les personnes qui purgent actuellement des peines de prison pour terrorisme et dont les peines doivent bientôt prendre fin. Nombre d'entre elles sont considérées comme constituant toujours une menace. Des États ont exprimé des préoccupations similaires au sujet d'un certain nombre de combattants terroristes étrangers nord-africains emprisonnés dans d'autres pays et récemment libérés.

34. En Égypte, Ansar Bayt al-Maqdis (ABM) (non inscrit sur la Liste) a pu mener plusieurs attaques terroristes depuis janvier 2022, dans la ville de Rafah et dans le centre du Sinaï, notamment dans le district d'Al-Nussayriyat, à Tarabin, Al-Bura, Tuma'a et Kabr Amir. ABM a également attaqué un gazoduc dans la région d'Amoriyah et enlevé quatre agents d'entretien du réseau routier. Le groupe a lancé deux attaques contre les forces armées égyptiennes, tuant 18 soldats. Malgré ces attaques, les États Membres estiment que le groupe perd de sa force grâce au succès des opérations antiterroristes menées par les forces égyptiennes ainsi qu'à un effort concerté du Gouvernement égyptien dans la région du Sinaï pour répondre aux griefs sous-jacents des communautés locales, notamment des tribus bédouines, au sein desquelles le groupe recrute le plus. Un État Membre a noté qu'ABM est principalement situé dans le nord du Sinaï et qu'il compte environ 500 combattants.

35. Certains États Membres ont conclu que l'État islamique d'Iraq et du Levant-Libye (EIIL-Libye) (QDe.165) était confiné au sud de la Libye, où il mène des attaques contre diverses milices. Le groupe cherche également à réactiver ses centres logistiques dans le nord du pays, en particulier à Bani Walid et près de la frontière avec la Tunisie, à Sabrata, afin de faciliter la reconstitution de ses effectifs grâce à des combattants terroristes étrangers. L'EIIL-Libye a été affaibli par la mort de plusieurs de ses dirigeants, tandis que les raids menés à Sabha et à Bani Walid par le Commandement des forces des États-Unis en Afrique ont permis de réduire les capacités opérationnelles du groupe. Selon l'évaluation d'un État Membre, l'EIIL-Libye dispose actuellement de moins de 100 combattants dans le pays.

36. L'EIIL-Libye a mis en place une nouvelle stratégie dans le sud de la Libye pour se disperser et se déplacer en petits groupes afin d'échapper à la détection des services de sécurité libyens. Certains combattants terroristes étrangers originaires d'Afrique subsaharienne qui ont rejoint le groupe auraient établi des liens entre l'EIIL-Libye et d'autres groupes terroristes au Sahel, en Somalie et au Soudan. Un État Membre a noté que l'EIIL-Libye cherchait à recruter des migrants dans les pays voisins. Un autre a indiqué que le groupe entretenait des liens avec des groupes terroristes nigériens et que des combattants terroristes étrangers libyens pourraient avoir rejoint la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique dans le bassin du lac Tchad.

37. Al-Qaida continue de s'appuyer sur ses réseaux tribaux dans le centre et le sud-ouest de la Libye, et utilise le pays comme base arrière pour envoyer des renforts dans le nord du Mali. Les villes d'Oubari et de Sabha abritent les principales structures terroristes d'Al-Qaida en Libye.

38. Le Service de sécurité intérieure marocain a arrêté neuf individus pro-EIIL entre janvier et mai 2022. Deux d'entre eux cherchaient à rejoindre d'autres zones de conflit, notamment en Afghanistan ; un était en possession de manuels pour la fabrication d'explosifs artisanaux. Malgré les succès de la lutte antiterroriste, la menace liée à l'EIIL et à Al-Qaida est toujours présente.

B. L'Iraq et le Levant

39. L'EIIL continue de perdre un grand nombre de hauts responsables en Iraq et en République arabe syrienne, malgré des succès opérationnels sporadiques lorsque le groupe parvient à exploiter des failles de sécurité. Le 3 février, le chef de l'EIIL, Amir Muhammad Sa'id Abdal-Rahman al-Salbi, a été tué lors d'une opération menée par les États-Unis à Atmé, dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, près de la frontière turque. Le 10 mars, l'EIIL a annoncé que son nouveau chef était Abu al-Hassan al-Hashimi al-Qurashi (Abu al-Hassan). Autre figure de l'EIIL éliminée : Abu Hamza Al-Qurashi, ancien porte-parole du groupe, qui a été tué en novembre 2021, selon un État Membre, lors d'une frappe aérienne dans la province d'Alep.

40. Il n'y a pas de consensus entre les États Membres sur l'identité du nouveau chef de l'EIIL. Parmi les candidats potentiels figurent l'iraquien Juma'a Awwad Ibrahim al-Badri (non inscrit sur la liste), frère d'Abu Bakr al-Baghdadi, ancien chef de l'EIIL, et Bashar Khattab Ghazal al-Sumaida'i (alias Docteur Zayd, non inscrit sur la Liste). Néanmoins, il existe des arguments selon lesquels ces personnes ne sont pas Abu al-Hassan. Certains États Membres considèrent al-Sumaida'i comme un idéologue influent, mais celui-ci n'a pas récemment occupé de poste opérationnel important au sein de l'EIIL, ce qui l'aurait positionné comme un successeur crédible. Certains États Membres ont également laissé entendre qu'il avait été arrêté en Türkiye, près d'Istanbul, en mai, tandis que d'autres soutiennent qu'il est toujours en liberté. L'EIIL ne s'est pas encore exprimé à ce sujet. Un autre prétendant possible iraquien, cité par certains États Membres, est le chef de la direction générale des provinces de l'EIIL, connu sous le nom d'Abd al-Raouf al-Muhajir.

41. Malgré l'attrition des hauts responsables du groupe, les États Membres n'ont observé aucun changement notable dans la direction impulsée par le groupe ou dans ses opérations dans la zone principale du conflit. L'EIIL représente une menace résiliente et persistante en raison de sa structure décentralisée et de sa capacité de fomenter des attaques complexes. La frontière entre l'Iraq et la République arabe syrienne reste un point faible majeur où opèrent de multiples réseaux de contrebande. D'après les estimations, l'EIIL posséderait en tout, dans ces deux pays, entre 6 000 et 10 000 combattants, concentrés principalement dans les zones rurales, et qui seraient majoritairement syriens et irakiens.

42. L'EIIL a lancé une opération majeure le 20 janvier pour libérer des combattants de la prison de Sina'a à Hassaké, où environ 5 000 combattants étaient détenus. La plupart des États Membres estiment qu'entre 100 et 300 combattants ont fui vers le désert de Badiya ou ont franchi la frontière avec l'Iraq. Ce nombre est compensé par les pertes que le groupe a subies lors de l'attaque, ce qui limite l'impact net de l'opération. Aucun haut responsable de l'EIIL n'aurait réussi à s'échapper. Néanmoins, l'attaque a donné un coup de fouet à la propagande du groupe et montré que celui-ci donnait la priorité aux attaques contre les prisons où se trouvent ses membres, dont il cherche à tirer parti pour se relancer. Les États Membres estiment qu'il faut s'attendre à davantage de tentatives d'évasion, notamment en République arabe syrienne.

43. L'EIIL a mené d'autres attaques sporadiques en République arabe syrienne, en utilisant des tactiques d'insurrection. Ces activités ont surtout été menées à Deïr el-Zor, dans le sud de Raqqa et de Hassaké, dans l'est de Homs et dans le sud-ouest des provinces de Deraa et de Soueïda. Un État Membre a noté quelques activités peu fréquentes à Damas. Les États Membres pensent que l'EIIL a repris ses activités d'entraînement qui avaient été précédemment réduites, notamment dans le désert de Badiya.

44. La zone de désescalade d'Edleb, presque intégralement contrôlée par Hay'at Tahrir al-Sham (HTS) [inscrit sur la Liste en tant qu'alias du Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137)], reste un lieu stratégique pour l'EIIL. HTS reste le groupe terroriste prédominant à Edleb, avec quelque 10 000 combattants. Un État Membre a noté que HTS comprenait plusieurs sous-groupes, dont environ 200 ressortissants russes. HTS cherche toujours à se présenter comme opposé au terrorisme international et mène régulièrement des opérations contre Hurras al-Din (HAD) (non inscrit sur la Liste), l'autre groupe affilié à Al-Qaida dans la région. Il a également libéré quelques prisonniers de HAD, à condition que ceux-ci ne mènent pas d'attaques. On estime que HAD conserve quelques milliers de combattants, dont certains aspirent à attaquer l'Occident. HAD comprendrait un groupe opérant sous ses auspices, composé presque exclusivement de combattants terroristes étrangers. Certains membres de HAD auraient également reçu l'ordre de se rendre en Afghanistan, mais n'ont pas pu ou pas voulu s'y rendre. Un État Membre a indiqué que le dirigeant de HAD, Samir Hijazi, alias Faruq al-Suri (non inscrit sur la Liste), avait rejoint le comité Hittin, qui réunit les hauts responsables d'Al-Qaida, en 2020 ou 2021.

45. Plusieurs États Membres ont signalé que le Mouvement islamique du Turkestan oriental (QDe.088), également connu sous le nom de Parti islamique du Turkestan, compterait entre 1 000 et 2 000 combattants, opérant sous les ordres Kaiwusair, principalement à Edleb. Le groupe est un allié proche de HTS, avec qui il mène des opérations terroristes. Il exploiterait également des stations-service et d'autres commerces à Edleb afin de collecter des fonds pour soutenir ses activités. Il organise en outre régulièrement des entraînements armés pour maintenir sa capacité de combat.

46. En Iraq, la pression antiterroriste constante a permis de procéder à des arrestations et de renforcer l'ordre public. Toutefois, des cellules actives de l'EIIL demeurent dans le désert et les zones reculées du pays. Le groupe a continué de mener des attaques à visée stratégique, ciblant en particulier les infrastructures et l'agriculture.

47. Les attaques se sont poursuivies dans les provinces de Diyala, de Salaheddine et de Kirkouk. Le 21 janvier, 11 soldats ont été tués dans une attaque contre une base de l'armée iraquienne dans la province de Diyala. Le 23 mai, l'EIIL a tué 12 civils lors de deux opérations menées dans les provinces de Kirkouk et de Diyala, au cours desquelles des agriculteurs ont été pris pour cible alors qu'ils récoltaient leurs

cultures. Un État Membre a noté que des membres de l'EIIL impliqués dans les récentes attaques menées dans ces zones pourraient s'être échappés de centres de détention situés de l'autre côté de la frontière syrienne. Des attaques ont également eu lieu dans les provinces d'Anbar et de Ninive, où l'EIIL opère principalement au moyen de petites cellules mobiles.

48. Pendant le Ramadan, le groupe a mené une intense campagne d'opérations à l'échelle mondiale pour venger la mort de son ancien chef et de son porte-parole. En Iraq, cela s'est traduit par divers types d'attaques (raids, tirs ciblés, engins explosifs improvisés), menées principalement contre les forces de sécurité et des communautés irakiennes.

49. Les informations obtenues de Sami Jasim Muhammad Al-Jaburi (non inscrit sur la Liste), dont l'arrestation par l'Iraq a été annoncée en octobre 2021 (S/2022/83, par. 42), montrent qu'il était, jusqu'à sa capture, responsable des finances de l'EIIL. Il a également occupé simultanément deux autres postes, celui de « calife » adjoint et celui de membre du comité délégué. Plusieurs États Membres estiment que sa capture a perturbé le groupe, en particulier ses finances, et que les fonctions qu'il occupait pourraient désormais être assumées par des personnes différentes.

50. Les activités de l'EIIL en Iraq et en République arabe syrienne ont continué d'inspirer des attaques dans la région au sens large. L'une d'elles a eu lieu le 27 mars en Israël, faisant plus d'une dizaine de victimes. Si la structure centrale de l'EIIL continue d'aspirer à une capacité de projection opérationnelle à l'échelle mondiale, sa portée reste néanmoins limitée à ce jour, et l'Iraq et le Levant continuent d'être le centre de gravité de l'organisation et son socle identitaire.

C. Péninsule arabique

51. Malgré de récents revers, Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) (QDe.129) constitue une menace persistante au Yémen, dans toute la région et à l'étranger, où le groupe aspire à faire renaître une capacité opérationnelle internationale. Malgré le récent cessez-le-feu en cours et les changements dans la dynamique de sécurité, AQPA exploite activement le conflit au Yémen, tirant parti de sa stratégie réussie pour s'intégrer aux tribus locales et gagner ainsi des partisans.

52. Le groupe conserve des bastions dans les provinces yéménites de Mareb, d'Abiyān et de Chaboua, où se trouvent la plupart de ses dirigeants et combattants, ainsi qu'une présence dans celles du Hadramout, de Mahrah et de Jaouf. Les États Membres estiment les effectifs d'AQPA à quelques milliers de combattants, principalement issus de la population yéménite et complétés par un petit nombre de combattants terroristes étrangers. Le groupe tire ses revenus des enlèvements avec demande de rançon, des pillages et des vols, ainsi que des envois de fonds de proches des membres du groupe vivant à l'étranger. Un État Membre a observé qu'AQPA s'efforçait d'améliorer sa capacité à mener des opérations maritimes.

53. AQPA continue de subir des pertes, annonçant en janvier 2022 la mort de son commandant militaire suprême, Salih bin Salim bin Ubayd Abolan (alias Abu Umayr al-Hadhrami, non inscrit sur la Liste). Parallèlement, le groupe a revendiqué une évasion de prison dans le Hadramout, qui lui a permis de libérer un certain nombre de combattants. Il a poursuivi ses opérations à petite échelle contre les forces houthistes principalement dans les provinces de Beïda et de Mareb. Toutefois, un État Membre a fait état d'une collaboration entre AQPA et les forces houthistes, ces dernières abritant certains membres d'AQPA et libérant des prisonniers en échange de la réalisation par le groupe d'opérations terroristes par procuration et de la fourniture d'une formation opérationnelle à certains combattants houthistes. Un État

Membre a indiqué qu'AQPA opérait par l'intermédiaire de comités, à savoir notamment un comité militaire, dirigé par Sa'ad bin Atef Al-Awlaki (non inscrit sur la Liste), ainsi que des comités chargés des questions de sécurité, juridiques, médicales et médiatiques. Le comité des finances a été dissous en raison de la disparition de hauts responsables.

54. AQPA reste la filiale d'Al-Qaida la plus importante pour la diffusion de la propagande, y compris les revendications illustrées d'attentats. La branche médiatique du groupe a commémoré les combattants décédés, publié des biographies et encouragé les attaques d'acteurs isolés en Occident.

55. On estime qu'au Yémen, AQPA éclipse l'État islamique d'Iraq et du Levant-Yémen (EIIL-Yémen) (QDe.166). Ce dernier est sur une trajectoire descendante et n'a pas mené d'attaques récentes. Un État Membre a signalé que certains combattants de l'EIIL-Yémen s'étaient assimilés à diverses forces tribales du pays et avaient été réintégrés dans le conflit yéménite global. Leur expérience sur le champ de bataille laisse penser qu'ils restent une menace potentielle, mais le manque de ressources et de leadership empêcherait toute résurgence à court terme. La valeur du Yémen pour l'EIIL peut résider dans la présence du bureau Umm al-Qura de la direction générale des provinces et dans la facilitation et les liens financiers à travers la mer Rouge vers le bureau Al-Karrar en Somalie.

D. Europe

56. Les États Membres estiment que le niveau de la menace en Europe reste modéré. Les terroristes et aspirants sont essentiellement des acteurs autonomes, avec une indépendance opérationnelle et idéologique par rapport aux organisations terroristes mondiales. L'EIIL et Al-Qaida disposent de ressources limitées pour mener des attaques sur le sol européen. Leur activité s'est réduite principalement à lancer des appels aux sympathisants pour qu'ils reprennent les attaques en Europe. Le phénomène du « loup solitaire » a régressé. Les récentes attaques en Europe revendiquées par l'EIIL ont été menées principalement par des individus souffrant de problèmes de santé mentale qui ont été inspirés par le groupe mais n'ont pas bénéficié de soutien matériel, logistique ou économique de la part de celui-ci. Un État Membre a noté que cette tendance représentait un défi important pour la détection précoce par les services de répression et les poursuites ultérieures. En outre, les cas de blasphème perçu restent un facteur clé dans les attaques récentes, notamment le meurtre d'un éminent nationaliste franco-corse, en prison, le 2 mars, par un codétenu.

57. Bien que l'EIIL cherche à tirer parti du sentiment d'exclusion pour recruter en Occident, les récentes condamnations de deux membres de son groupe dit des « Beatles », El Shafee Elsheikh (QDi.409) et Alexandra Amon Kotey (QDi.408), ainsi que le procès en France d'éminents membres de l'EIIL condamnés pour l'attaque du théâtre du Bataclan, ont dissuadé les recrues potentielles. Alors que la propagande de l'EIIL se concentre sur des canaux en ligne privés pour motiver ses partisans, Al-Qaida maintient une présence en ligne plus visible et soutenue en langue française, avec une propagande diffusée par Al Kifah Media.

58. La radicalisation et le recrutement dans les prisons continuent d'être une source de menace en Europe, la France, l'Espagne, le Royaume-Uni et la Belgique étant les pays les plus touchés. Les autorités notent que le respect de façade des règles afin d'obtenir des avantages pénitentiaires est un défi permanent en ce qui concerne l'évaluation des risques, la liberté conditionnelle et la libération anticipée. La plupart des personnes incarcérées pour s'être rendues en République arabe syrienne avant 2015 ont été condamnées à de courtes peines et devraient être libérées d'ici 2025. Une question connexe est la perspective de retour des femmes, en particulier celles

qui ont des enfants. Si le nombre de détenues jihadistes reste faible, les prisons européennes doivent être préparées à un afflux potentiel de femmes revenant des camps de détention, notamment à des dispositions concernant la prise en charge et la garde de leurs enfants, au cours des prochaines années.

59. Le flux de réfugiés arrivant en Europe pourrait masquer les déplacements des terroristes, car les combattants terroristes étrangers de retour au pays utilisent les mêmes itinéraires pour rejoindre l'Europe. Cette situation est aggravée par le fait que l'interopérabilité des bases de données entre les États membres de l'Union européenne reste un point faible majeur de la lutte antiterroriste européenne.

60. Plusieurs États Membres sont préoccupés par le fait que des combattants terroristes étrangers revenant de la République arabe syrienne tentent d'établir des cellules en Europe pour mener des attaques plus sophistiquées. En Espagne, dans le cadre d'une opération antiterroriste en cours, huit ressortissants algériens, dont deux combattants de l'EIIL revenus de la République arabe syrienne, ont été arrêtés au quatrième trimestre 2021 alors qu'ils tentaient d'acheter un fusil d'assaut pour une attaque imminente. Des machettes et des munitions ont également été saisies. Les deux combattants de l'EIIL ont rejoint illégalement des villes côtières du sud de l'Espagne depuis Oran (Algérie), après avoir traversé la Méditerranée. Les deux individus sont membres de Jund al-Khilafah in Algeria (QDe.151), un affilié de l'EIIL, et ont participé à des activités de recrutement en Malaisie, en République-Unie de Tanzanie et en Algérie. Le combattant britannique de l'EIIL Abdel-Majed Abdel Bary (non inscrit sur la Liste) a utilisé le même itinéraire lorsqu'il a été arrêté en avril 2020 à Almeria (Espagne).

61. Un État Membre a signalé qu'environ 150 combattants terroristes étrangers sont rentrés au Kosovo depuis la zone principale du conflit. Ces individus cherchent à recruter de nouveaux partisans et à établir des cellules dormantes en Europe. Il existe au Kosovo plusieurs organisations à but non lucratif ayant des liens avec la région du Golfe qui encouragent la radicalisation parmi la population locale.

62. Bien qu'il y ait peu de preuves d'une coopération systématique entre les réseaux criminels transnationaux européens et les groupes terroristes, les deux sont essentiellement liés par leurs sources de financement, y compris l'utilisation abusive des services de transfert d'argent, des organisations à but non lucratif et des plateformes de financement participatif en ligne, le système bancaire *hawala* et les cryptomonnaies jouant un rôle prépondérant dans le transfert et le blanchiment des produits criminels et le financement du terrorisme. Le président de la Commission islamique d'Espagne, Mohamad Ayman Adlbi (non inscrit sur la Liste), a été arrêté en 2021 dans le cadre d'une opération antiterroriste qui a mis au jour un réseau financier clandestin qui détournait les fonds collectés par des associations religieuses. Alors qu'ils étaient censés contribuer à financer l'aide humanitaire en faveur des orphelins syriens, ces fonds servaient en réalité à financer les milices d'Al-Qaida présentes dans la région d'Edleb, en République arabe syrienne. En outre, une partie de ces fonds a servi à financer une école pour orphelins dans le but de recruter et de former de futurs combattants terroristes.

63. En mars, quatre ressortissants albanais en possession de matériel de propagande de l'EIIL ont été arrêtés à Bari (Italie) pour avoir possiblement financé Genci Abdurrahim Balla (non inscrit sur la Liste), un imam de la mosquée Xhamia e Letrës à Kavajë, près de Tirana, qui est actuellement en prison. L'argent était livré en Albanie par le biais de plateformes de financement participatif en bitcoin ou acheminé en espèces par voie maritime depuis les Pouilles, en Italie. Dans une autre affaire, trois personnes ont été arrêtées en Espagne en février 2022 pour avoir utilisé un réseau complexe de sociétés-écrans afin de détourner des fonds vers un groupe terroriste basé en Libye et lié à l'EIIL, dirigé par Mohamed Salem Bahroun, alias El Far (non

inscrit sur la Liste). La cellule terroriste gérait un réseau criminel impliquant de la contrebande de pétrole, de faux passeports, de l'argent dans des paradis fiscaux et le transfert de combattants terroristes blessés vers des cliniques privées en Espagne pour se remettre de leurs blessures du champ de bataille. Le groupe a utilisé des passeurs, des virements bancaires et des réseaux *hawala* pour transférer des fonds arrivés en Espagne depuis la Libye vers un certain nombre de pays, notamment la Türkiye et la Tunisie, et, finalement, vers Antigua-et-Barbuda. On estime que 4 millions de dollars ont été blanchis. Les investigations se poursuivent.

E. Asie

Asie centrale et Asie du Sud

64. Les activités d'Al-Qaida, de l'EIL-K et d'autres groupes terroristes présents en Afghanistan et dans la région ont été traitées en détail dans le dernier rapport de l'Équipe de surveillance sur les Taliban (voir [S/2022/419](#)). La situation en Afghanistan demeure complexe. Les organisations terroristes internationales établies dans le pays considèrent la victoire des Taliban comme un facteur de motivation pour diffuser leur propagande dans les régions voisines d'Asie centrale et d'Asie du Sud, et dans le monde entier.

65. Les dirigeants d'Al-Qaida joueraient un rôle consultatif auprès des Taliban et les deux groupes entretiendraient toujours des liens étroits. Au cours de la période considérée, Aiman Muhammed Rabi al-Zawahiri (QDi.006) a multiplié les messages vidéo et audio à l'intention des partisans d'Al-Qaida, faisant notamment une déclaration dans laquelle il promettait qu'Al-Qaida avait les moyens de rivaliser avec l'EIL afin d'être à nouveau reconnu comme le fer de lance d'un mouvement mondial.

66. Al-Qaida serait toujours présent dans le sud et l'est de l'Afghanistan, où il s'était établi de longue date. Certains États Membres ont noté que des personnalités importantes du groupe s'étaient peut-être déplacées vers l'ouest, dans les provinces de Farah et du Hérat. Un État Membre a signalé qu'Al-Qaida avait l'intention d'établir une présence dans le nord de l'Afghanistan, de mobiliser de nouveaux combattants et de générer davantage de ressources.

67. Al-Qaida jouit d'une plus grande liberté en Afghanistan sous le régime des Taliban mais se limite à conseiller et à soutenir les autorités de facto. Al-Qaida dans le sous-continent indien (AQSI) compterait 180 à 400 combattants, principalement originaires du Bangladesh, de l'Inde, du Myanmar et du Pakistan. Des combattants d'AQSI sont présents, à titre individuel, au sein des unités de combat des Taliban.

68. Al-Qaida ne semble pas disposer actuellement d'un plan clair de succession à la tête du groupe. Son influence dépend de l'existence d'un refuge sûr, de l'amélioration des communications et des ressources à distribuer. Il est peu probable qu'Al-Qaida et ses affiliés cherchent à organiser des attaques directes en dehors de l'Afghanistan à court terme, en raison du manque de capacité, d'une part, et de la retenue des Taliban, d'autre part, ainsi que de leur réticence à mettre en péril leurs récents gains. On estime qu'Al-Qaida constitue une menace importante pour la sécurité internationale à long terme, surtout par rapport à l'EIL-K, qui représente la plus grande menace à court et à moyen terme.

69. Sanaullah Ghafari (alias Shahab al-Muhajir, QDi.431) reste le chef de l'EIL-K. Selon un État Membre, il serait épaulé par Mawlawi Rajab Salaheddin (dit Mawlawi Hanas) (adjoint), Sultan Aziz Azzam (porte-parole), Abou Mohsin (chef des finances), Qari Chahadat (responsable de la formation), Qari Saleh (chef du renseignement) et Qari Fateh (chef des opérations militaires).

70. Le chef actuel du bureau al-Siddiq est le cheikh Tamim al-Kurdi (alias Abu Ahmed al-Madani), qui était auparavant membre de la structure centrale de l'EIIL. Il a été nommé par la direction générale des provinces et est arrivé en Afghanistan en 2020. L'EIIL considère l'Afghanistan comme une base pour l'expansion de ses activités dans toute la région aux fins de la réalisation de son projet de « grand califat ». L'EIIL-K cherche à renforcer ses capacités en recrutant des membres d'autres groupes terroristes, ainsi qu'en attirant des combattants taliban mécontents et des minorités ethniques locales insatisfaites. Un État Membre a signalé la défection de 50 combattants ouïgours du Mouvement islamique du Turkestan oriental/Parti islamique du Turkestan pour rejoindre l'EIIL-K. Le commandant opérationnel du Mouvement islamique du Turkestan oriental/Parti islamique du Turkestan au Badakhchan, Qari Faruq, aurait été approché par le chef de l'EIIL-K, qui l'aurait invité à rejoindre le groupe, mais Qari Faruq a refusé. Plusieurs États Membres ont signalé que l'EIIL-K avait été en mesure de recruter grâce au versement de salaires mensuels plus élevés.

71. L'EIIL-K a accru sa présence dans le nord et l'est de l'Afghanistan. Il compte notamment dans ses rangs des combattants d'Asie centrale, qui ont intensifié leurs activités dans le nord. En avril 2022, l'EIIL-K a affirmé avoir tiré des roquettes sur le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. Bien que les deux pays aient nié que des roquettes aient atteint leur territoire, le risque d'attaques similaires demeure. Les objectifs étaient de saper la crédibilité des forces de sécurité taliban en démontrant leur incapacité à contrôler les frontières, et d'attirer de nouvelles recrues de la région.

72. Il n'est pas certain que l'EIIL-K puisse regagner les territoires perdus dans l'est de l'Afghanistan. S'il y parvient, il pourrait s'avérer difficile pour les Taliban de reconquérir. Selon un État Membre, l'EIIL-K serait alors en mesure de développer une capacité de menace à l'échelle mondiale à partir de l'Afghanistan.

73. Jamaat Ansarullah (non inscrit sur la Liste) est étroitement associé à Al-Qaida. Suite à la détérioration des relations entre le Tadjikistan et les Taliban à l'automne 2021, des combattants d'Ansarullah ont été déployés aux côtés des unités rouges des Taliban le long de la frontière tadjike dans les provinces du Badakhchan, de Konduz et de Takhar. Selon un État Membre, un haut dirigeant de Jamaat Ansarullah, Muhammad Sharipov (alias Mahdi Arsalan), contrôle la sécurité dans cinq districts de la province de Badakhchan sous l'administration des Taliban.

74. Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP) (QDe.132) constitue le plus vaste contingent de combattants terroristes étrangers en Afghanistan (entre 3 000 et 4 000). Un État Membre a signalé que le chef actuel de TTP, le mufti Noor Wali Mehsud (QDi.427), avait unifié le groupe, qui est désormais plus soudé, ce qui représente une plus grande menace dans la région. Le 3 juin, TTP a annoncé qu'il allait prolonger son cessez-le-feu temporaire avec le Pakistan à la suite de pourparlers négociés par les autorités afghanes de facto. Il reste à savoir si le cessez-le-feu débouchera sur un accord de paix plus durable.

75. Selon un État Membre, les dirigeants du Mouvement islamique du Turkestan oriental/Parti islamique du Turkestan sont actifs dans la province de Baghlan et y ont rétabli leur base principale. En mars, ils ont annoncé des changements dans la structure de la direction du mouvement. Abdul Haq (QDi.268) reste le chef général du groupe, Abu Salam (non inscrit sur la Liste) est devenu chef adjoint, Haji Furkan (non inscrit sur la Liste) est devenu le commandant militaire général du mouvement, et deux nouveaux membres, Zayiti (non inscrit sur la Liste) et Ibini Muhaimaide (non inscrit sur la Liste), ont fait leur entrée au conseil suprême de la choura. Le groupe aurait reconstruit plusieurs bastions dans le Badakhchan, étendu sa zone d'opérations et acheté secrètement des armes, dans le but d'améliorer ses capacités opérationnelles terroristes.

76. Plusieurs États Membres ont noté que le Mouvement islamique du Turkestan oriental/Parti islamique du Turkestan continue de renforcer ses relations avec TTP et le Jamaat Ansarullah, d'accroître sa formation militaire à la fabrication et à l'utilisation d'engins explosifs improvisés, de se concentrer sur le moral et de planifier des attaques terroristes contre les intérêts chinois dans la région le moment venu.

77. Un État Membre a indiqué que les efforts déployés par les Taliban pour restreindre les activités du Mouvement islamique du Turkestan oriental/Parti islamique du Turkestan pourraient expliquer pourquoi le groupe n'a pas lancé d'attaques récentes. L'État en question a laissé entendre que le groupe cherchait à s'implanter en Afghanistan par divers moyens, notamment par le mariage et l'obtention frauduleuse de documents d'identité locaux, et à présenter ses membres comme des résidents afghans. Les évaluations de la force du groupe par les États Membres diffèrent (S/2022/419, par. 86).

Asie du Sud-Est

78. Les États Membres signalent que la menace que représentent les groupes affiliés à l'EIIL et à Al-Qaïda a largement reculé dans la région de l'Asie du Sud-Est, à l'exception du risque d'attentats commis par des individus isolés ou inspirés par ces groupes et de quelques poches d'activité subsistant principalement dans le sud des Philippines. Un État Membre a averti que le succès de la pression antiterroriste exercée aux Philippines contre le groupe Abu Sayyaf (QDe.001) pourrait déplacer les activités vers certaines régions de la Malaisie.

79. Les autorités indonésiennes ont confirmé l'arrestation et la condamnation, en janvier 2022, d'Aris Sumarsono, alias Zulkarnaen (QDi.187), ancien chef de la branche militaire de Jemaah Islamiyah (QDe.092), pour son rôle dans les attentats de Bali en 2002. D'après le résumé des motifs ayant présidé à son inscription sur la Liste relative aux sanctions des Nations Unies, il a contribué à la fabrication des bombes qui ont tué 202 personnes à Bali en 2002. Les États Membres estiment que Jemaah Islamiyah continue de tenter de collecter des fonds, de former des combattants et même d'infiltrer le gouvernement en créant un parti politique, bien qu'elle n'ait pas commis d'attentat depuis plus de 10 ans.

80. On estime que l'État islamique en Asie de l'Est compte jusqu'à 200 combattants dans le sud des Philippines et est capable de mener des attaques à petite échelle. Les autorités philippines ont annoncé en mars 2022, et les États Membres ont confirmé, que le nouveau chef de l'État islamique en Asie de l'Est est Abu Zacharia (alias Jer Mimbantas, alias Faharudin Hadji Satar, non inscrit sur la Liste). Il serait un ancien chef du groupe Maute, un affilié de l'EIIL qui a tenu la ville de Marawi pendant plusieurs mois en 2017. À la fin du mois de mars 2022, les autorités philippines ont tué un chef du groupe Abu Sayyaf à Basilan, ce qui montre que les pertes à la tête du groupe précédemment soulignées par l'Équipe de surveillance (S/2021/68, par. 72) se poursuivent. Le porte-parole présumé de l'État islamique en Asie de l'Est, Abdulfatah Omar Alimuden (alias Abu Huzaifah, non inscrit sur la Liste), a été tué lors d'une opération militaire à Datu Saudi Ampatuan, dans la province de Maguindanao, le 6 juin. En plus d'être le porte-parole de l'État islamique en Asie de l'Est, Abu Huzaifah était également responsable des transactions financières entre le groupe et les dirigeants de l'EIIL dans la principale zone de conflit.

81. Un État Membre a souligné que les arrestations et les meurtres récents de membres du groupe Abu Sayyaf en Malaisie indiquaient que le groupe continuait de représenter une menace, en particulier à Sabah, en Malaisie, qui partage une frontière maritime avec les Philippines. En mars, l'épouse de Mundi Sawaadjan, un chef du groupe Abu Sayyaf, a été arrêtée sur l'île de Jolo en possession de matières explosives.

III. Étude d'impact

A. Résolutions 2199 (2015) et 2462 (2019) sur le financement du terrorisme

82. De nombreux États Membres indiquent que les dirigeants de l'EIIL contrôlent environ 25 millions de dollars de réserves (certains estiment que ce montant se situe entre 25 et 50 millions de dollars), et qu'une grande partie des espèces en leur possession sont toujours en Iraq. Les dépenses du groupe, qui comprennent essentiellement les versements aux combattants et aux membres de leurs familles, dont beaucoup se trouvent dans des camps de personnes déplacées, sont supérieures aux recettes courantes. Les autres sources de revenus du groupe sont l'extorsion, les enlèvements contre rançon, la zakat, les dons directs et les revenus du commerce et des investissements. Collectivement, ces diverses sources de revenus ont contribué à établir un système financier qui permet au groupe de s'adapter à diverses circonstances. Les sommes versées aux combattants et à leurs familles ont diminué récemment, un État Membre affirmant que les familles de combattants de l'EIIL recevaient généralement 50 dollars par mois. Un autre État Membre a signalé que des combattants potentiels qui se rendaient en République arabe syrienne se voyaient promettre jusqu'à 1 000 dollars par mois lors de leur recrutement. Comme l'a noté précédemment l'Équipe de surveillance (S/2022/83, par. 72), les fonds sont transférés principalement par l'intermédiaire de réseaux *hawala* et de passeurs de fonds ayant la confiance du groupe.

83. Les États Membres notent que les dirigeants de l'EIIL ont préservé la capacité du groupe d'orienter des flux de financement vers des affiliés partout dans le monde et de contrôler ces flux, ce qui explique en partie la loyauté dont font preuve ces affiliés. Toutes les transactions impliquant des affiliés sont réalisées par des dirigeants de l'EIIL, selon plusieurs États Membres. Parmi les destinataires figurent l'EIIL-K, en Afghanistan, qui utilise des passeurs de fonds de confiance, et les affiliés du groupe en Afrique, qui perçoivent des fonds par le biais du bureau Al-Karrar, comme décrit au paragraphe 24 ci-dessus. Le bureau Al-Karrar, en particulier, est cité comme étant responsable des transferts de fonds vers et depuis l'Afrique. Dans ce contexte, un État Membre a souligné l'importance émergente de l'Afrique du Sud dans la facilitation des transferts de fonds des dirigeants de l'EIIL vers leurs affiliés en Afrique. L'Équipe de surveillance a connaissance de plusieurs transactions importantes totalisant plus d'un million de dollars.

84. Selon un État Membre, Sami Jasim Muhammad al-Jaburi est resté actif en tant qu'émir financier de l'EIIL jusqu'au moment de sa capture en Türkiye en 2021. Un État Membre a informé l'Équipe de surveillance que l'endroit où il se trouvait au moment de sa capture avait un rapport avec son rôle de financier et son implication dans la supervision de transactions et d'investissements en dehors de l'Iraq et de la République arabe syrienne.

85. L'Équipe de surveillance continue de recevoir des informations selon lesquelles l'EIIL et Al-Qaida utiliseraient des cryptomonnaies pour solliciter des dons et soutenir ses activités. Un État Membre a noté que l'EIIL fournissait des tutoriels sur la manière d'ouvrir des portefeuilles d'actifs numériques et d'effectuer des transactions à l'aide de cryptomonnaies. Un autre a fait part de ses préoccupations concernant des transactions d'un montant total de plus de 700 000 dollars impliquant des cryptomonnaies à caractère privé pour financer l'EIIL-K, ce qui indique une sophistication accrue dans l'utilisation de cryptomonnaies moins connues et la possibilité de les convertir en espèces par le biais d'échanges d'actifs virtuels en Türkiye.

86. De nombreux États Membres ont souligné l'évolution du rôle des médias sociaux et d'autres technologies en ligne dans le financement du terrorisme et la diffusion de la propagande. Les plateformes citées par les États Membres varient selon les régions et comprennent actuellement Telegram, Rocket.Chat, Hoop et TamTam, entre autres. Des rapports indiquent également que des partisans de l'EIIL utilisent des plateformes sur le dark Web pour stocker du matériel pédagogique que d'autres sites refusent d'héberger et y accéder. Un État Membre a signalé que des cellules pro-EIIL composées de spécialistes des technologies de l'information s'emploient à renforcer la sécurité de la présence en ligne du groupe et à poursuivre son objectif d'établir un « califat virtuel » dans le cyberspace. Cet État a noté que pas moins de 80 % des recrutements se faisaient en ligne.

B. Résolution 2347 (2017) sur le patrimoine culturel

87. Bien qu'aucun cas de contrebande de biens culturels n'ait été signalé au cours de la période considérée, plusieurs États Membres ont fait remarquer que la levée des restrictions en matière de voyage liées à la pandémie de COVID-19 pourrait conduire à une augmentation du flux de revenants impliqués dans le pillage et la contrebande de biens culturels provenant de zones de conflit comme source de financement du terrorisme. L'Europe du Sud-Est reste une voie de transit essentielle pour les antiquités faisant l'objet d'un trafic illicite depuis l'Iraq et la République arabe syrienne vers les collectionneurs privés et les salles de vente aux enchères d'Europe occidentale et des États-Unis, avec des marchés en expansion en Asie et dans la région du Golfe. Il est difficile d'obtenir des informations précises sur les itinéraires de transport des antiquités pillées, les personnes qui acheminent ces objets vers les marchés et les réseaux qui soutiennent cette vaste entreprise criminelle et terroriste.

C. Résolution 2396 (2017) sur les combattants terroristes étrangers, les revenants et les relocalisés

88. La situation des membres de l'EIIL et des membres de leurs familles présents dans la principale zone de conflit du groupe, notamment dans le nord-est de la République arabe syrienne, est devenue plus précaire et plus difficile au cours de la période considérée. La grande évasion de prison orchestrée par l'EIIL au début de l'année 2022 fait planer le spectre de nouvelles tentatives et a mis en lumière les conditions de vie désastreuses dans les camps et les centres de détention. Outre les préoccupations d'ordre juridique et humanitaire, le fait de maintenir des personnes dans de telles conditions risque de créer des menaces de sécurité plus importantes à long terme, avec des conséquences négatives sur le panorama des menaces régionales et mondiales.

89. Un État Membre a indiqué qu'il restait environ 120 000 personnes dans 11 camps et une vingtaine d'établissements pénitentiaires de la région. Parmi eux, 30 000 mineurs de moins de 12 ans risquent d'être radicalisés par l'idéologie extrême de l'EIIL. Un autre État Membre a souligné que le groupe se concentrait à nouveau sur les enfants, poursuivant sa stratégie relative aux « petits du califat », qui vise à créer une nouvelle génération d'extrémistes, dont beaucoup approchent ou ont atteint l'âge adulte.

90. Plusieurs assassinats ont été perpétrés dans ces camps et ces prisons. Un État Membre a signalé que certaines femmes du camp de Hol, toujours surpeuplé, sont considérées comme faisant partie des membres les plus extrémistes de l'EIIL. En outre, nombre de personnes ont réussi à s'évader du camp. Des fonds continuent d'entrer et de sortir, essentiellement grâce au *hawala*. Les fonds entrants sont

distribués en fonction de la taille des familles. Un État Membre a noté qu'environ 10 000 combattants terroristes étrangers étaient toujours détenus par les Forces démocratiques syriennes.

91. Le 20 janvier, l'EIL a lancé une attaque coordonnée contre la prison de Sinaa, dans la province de Hassaké. Les États Membres ont indiqué que l'attaque avait été planifiée aussi bien depuis l'intérieur que l'extérieur de la prison. L'opération met en évidence la capacité du groupe à planifier et à organiser une attaque complexe contre une base fortifiée, et souligne le fait que l'EIL n'a pas l'intention d'abandonner ses détenus dans les prisons. Elle met également en évidence les risques liés à l'hébergement de milliers de membres de l'EIL dans des prisons rudimentaires et souligne la capacité limitée des autorités locales de facto à assurer la sécurité.

92. Un État Membre a relevé des cas d'introduction clandestine de combattants terroristes étrangers utilisant de faux documents d'identité syriens depuis les pays voisins vers la République arabe syrienne et l'Iraq. Ces voyages pourraient coûter environ 1 500 dollars. Les États Membres n'ont pas encore observé de flux importants de combattants quittant la principale zone de conflit de l'EIL pour se rendre en Afghanistan, bien que des combattants puissent y aspirer selon les circonstances.

93. L'Iraq poursuit ses efforts pour rapatrier ses ressortissants de la République arabe syrienne et, au cours de la période considérée, a renvoyé 336 familles composées de 1 274 personnes. À ce jour, 246 familles ont été rapatriées et réintégrées dans leur ville d'origine en Iraq. Les rapatriements en France ont concerné principalement des enfants de moins de 13 ans, certains des enfants plus âgés se rappelant avoir été témoins de meurtres commis par l'EIL ou même avoir participé à ces crimes.

IV. Application des sanctions

A. Interdiction de voyager

94. Aucune demande de dérogation à l'interdiction de voyager n'a été soumise au Comité au cours de la période considérée. L'Équipe de surveillance n'a pas reçu d'informations des États Membres quant à d'éventuelles tentatives de déplacement ou cas d'interception concernant des personnes inscrites sur la Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaïda.

95. L'équipe de surveillance rappelle que les données transmises par les systèmes de renseignements préalables concernant les voyageurs et les dossiers passagers jouent un rôle essentiel dans l'efficacité du système d'évaluation des risques et de contrôle des voyageurs reposant sur des observations factuelles. Toutefois, le fait de ne pas comparer systématiquement ces données aux listes de surveillance nationales et internationales, aux listes de sanctions des Nations Unies et aux informations contenues dans les bases de données pertinentes de l'Organisation internationale de police criminelle compromet leur utilité en tant qu'outils d'identification des terroristes et des combattants terroristes étrangers et de lutte contre l'utilisation d'itinéraires détournés. Plusieurs États Membres ont noté le risque croissant que des revenants et des relocalisés utilisent d'autres itinéraires associés à la criminalité organisée pour gagner les Amériques sans être détectés par les systèmes en place.

96. L'efficacité des mesures d'interdiction de voyager dépend de la précision des informations contenues dans la Liste récapitulative relative aux sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU. Les États Membres ont continué d'exprimer des préoccupations quant à l'absence d'éléments d'identification, à la transcription incorrecte de certains

noms, au manque d'informations biométriques et à l'hésitation de certains États à communiquer des informations relatives aux personnes inscrites sur la Liste.

B. Gel des avoirs

97. L'Équipe de surveillance n'a reçu aucune information au cours de la période considérée concernant le gel des avoirs au titre de la résolution [2610 \(2021\)](#) et des résolutions connexes. Au paragraphe 46 de sa résolution [2610 \(2021\)](#), le Conseil de sécurité a demandé à tous les États de présenter au Comité un rapport actualisé au plus tard 180 jours après la date d'adoption d'un cadre pour la communication des informations mesures prises pour geler les avoirs. Une note verbale contenant un lien vers un formulaire en ligne pour la soumission de ce rapport a été distribuée à tous les États Membres le 5 mai 2022. La date limite de réception des rapports est fixée au 1^{er} novembre 2022. Au cours de la période considérée, le Comité n'a reçu aucune demande de dérogation ordinaire ou extraordinaire au gel des avoirs. Il a reçu une demande de dérogation pour des dépenses extraordinaires qui lui a été transmise par l'intermédiaire du point focal créé par la résolution [1730 \(2006\)](#).

C. Embargo sur les armes

98. Les États Membres restent préoccupés par la prolifération des armes en Afghanistan, au Moyen-Orient et en Afrique, en particulier par la disponibilité des armes légères et de petit calibre. À la suite de la prise du pouvoir par les Taliban en Afghanistan, les États Membres ont exprimé une inquiétude croissante quant à la disponibilité de grandes quantités d'armes sophistiquées et d'autres équipements militaires.

99. Plusieurs États Membres ont signalé une prolifération d'armes provenant des stocks laissés par les anciens partenaires de la coalition en Afghanistan, notamment des AK-47, des lance-roquettes de moyenne portée, des M-14 et des M-16. Ces préoccupations ont été exacerbées par la crainte que les armes se trouvant en Afghanistan ne tombent entre les mains de l'EIIL, d'Al-Qaida ou d'autres groupes, et que ces transferts ne viennent renforcer la capacité offensive des groupes en question.

100. Les États Membres ont constaté la libre circulation d'équipements de vision nocturne, d'imageurs thermiques et de balles pénétrantes en acier qui se trouvaient déjà entre les mains de terroristes affiliés à l'EIIL et à Al-Qaida. Ils ont également constaté que des brouilleurs de fréquences se vendaient en Afghanistan. Un État Membre a fait observer que ces technologies étaient déjà utilisées contre les forces nationales dans des États voisins, en particulier les caméras thermiques et les équipements sophistiqués de vision nocturne, qui permettent une surveillance accrue et des attaques ciblées et précises.

101. Un État Membre a souligné l'utilisation de systèmes de drones aériens par l'EIIL dans le nord de l'Iraq. L'EIIL a considérablement renforcé l'utilisation des drones aériens au cours de l'année dernière. Grâce à la disponibilité commerciale de drones à faible coût et de haute technologie, qui sont difficiles à suivre, des groupes comme l'EIIL peuvent identifier et attaquer des cibles avec un haut degré de précision. Dans certains cas, il a été noté que l'EIIL les avait utilisés dans des attaques contre des cargos.

102. Les États Membres ont noté que l'EIIL avait utilisé des sociétés-écrans pour acquérir des drones aériens en Asie, aux États-Unis et au Canada, qu'il a ensuite convertis pour un usage légal. Un État Membre a signalé que les armes antiaériennes et les drones aériens étaient achetés sous forme de pièces détachées et assemblés

ultérieurement pour échapper à la détection. À cet égard, Al-Qaida tenterait activement de mettre au point des drones aériens dotés d'une charge utile accrue afin de pouvoir larguer des bombes de plus grande taille. Les pièces pour fusils de précision et les pièces à double usage pour les engins explosifs improvisés sont également importées de la même manière. De plus en plus, ces groupes acquièrent également de nouvelles technologies sur le dark Web.

103. En Afrique, des États Membres ont confisqué des manuels de cellules de l'EIIL sur l'utilisation de drones aériens dans des attaques ciblées. En Somalie, Al-Shabaab fait un usage prolifique de ces drones, y compris des mini-drones. En Afrique, l'EIIL tire également profit de la fabrication d'engins explosifs improvisés et du pillage des armes des forces nationales. Au Mozambique, les États Membres ont constaté que les stocks d'armes d'ASWJ avaient considérablement augmenté, des armes ayant été saisies dans des camps militaires, à des soldats en patrouille, à des postes frontière et dans des armureries de la police. Parmi les armes récupérées auprès de combattants d'ASWJ figurent des lance-roquettes (RPG-7), des mitrailleuses PKM, des fusils AK-47 et des grenades. Les autres équipements comprennent des véhicules, des motos, des téléphones portables et des dispositifs technologiques. Au début de 2022, l'armée mozambicaine a également intercepté et neutralisé plusieurs formations de drones aériens utilisées pour recueillir des renseignements sur les positions des forces locales et régionales. En Ouganda, au cours des trois derniers mois, les autorités nationales ont également confisqué des gilets de sauvetage, des engins explosifs, des mitraillettes, des munitions, des téléphones portables, des cartes SIM, des clés USB contenant des vidéos de recrutement et des manuels de fabrication de bombes provenant de cellules terroristes des ADF.

V. Recommandations

104. L'Équipe de surveillance se félicite des efforts déployés par le Secrétariat de l'ONU pour améliorer la communication en temps voulu des modifications apportées à la Liste récapitulative du Conseil de sécurité de l'ONU, que les États Membres sont censés mettre en œuvre sans délai, conformément à l'alinéa a) du paragraphe 1 de la résolution 2610 (2021). Elle est consciente des difficultés persistantes rencontrées par certains États Membres en ce qui concerne à la fois la qualité de la Liste et la rapidité de mise en œuvre des modifications qui y sont apportées. Cette dernière question est en passe d'être réglée. Toutes les modifications apportées à la Liste récapitulative, sur le fond comme sur la forme, sont mises à jour et accessibles sur le site Web du Conseil de sécurité⁴. On trouve néanmoins certaines incohérences, principalement de nature technique, dans les entrées de la Liste et les résumés des motifs dans la base de données électronique, et ce dans différentes langues. Ces incohérences doivent être identifiées et corrigées, et un processus doit être mis en place pour garantir la qualité et l'exactitude de la Liste à l'avenir et réduire les faux positifs. Le travail d'identification et de correction a été engagé et se poursuivra au cours du processus d'examen annuel.

105. À l'appui de la poursuite des efforts visant à améliorer l'exactitude de la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida et la mise en œuvre efficace des mesures de sanctions, l'Équipe de surveillance recommande que le Secrétariat, en partenariat avec l'Équipe de surveillance, étudie la possibilité d'un exercice de validation des données afin de s'assurer que le contenu actuel des entrées de la liste et des résumés des motifs, tels qu'ils figurent dans la base de données électronique dans toutes les langues officielles de l'Organisation des

⁴ Voir www.un.org/securitycouncil/fr/content/liste-des-mises-à-jour-de-la-liste-récapitulative-du-conseil-de-sécurité-de-l'onu.

Nations Unies et accessibles sur le site Web du Comité, est exact, et d'harmoniser toutes les incohérences existantes. À cette fin, l'Équipe de surveillance recommande que le Comité prenne les mesures nécessaires pour s'assurer que des ressources sont disponibles pour mener à bien cette tâche et que le Secrétariat propose un plan pour l'achèvement de l'exercice de validation des données.

VI. Activités de l'Équipe de surveillance et observations

106. Au cours de la période considérée, les restrictions en matière de déplacements imposées par la lutte contre la pandémie de COVID-19 ont été encore assouplies, ce qui a permis de tenir un plus grand nombre de réunions en personne lors des visites dans les États Membres. L'Équipe de surveillance a continué de chercher à obtenir des informations dans le cadre de son mandat et d'expliquer et de promouvoir le régime de sanctions en participant à des réunions avec les organisations internationales et régionales compétentes, ainsi qu'avec des membres du secteur privé et de la société civile.

107. L'Équipe de surveillance souligne les difficultés accrues de la planification des voyages à un moment où l'impact de la pandémie de COVID-19 s'estompe mais où les États Membres assouplissent les restrictions à des rythmes très variables. Les voyages complexes de l'Équipe de surveillance risquent de connaître des perturbations inopinées et coûteuses si un membre est testé positif à la COVID-19, tandis que les options de vol et les itinéraires de voyage limités continuent d'ajouter de la difficulté à l'établissement des itinéraires. Dans ces circonstances, la souplesse des déplacements est essentielle à l'exécution du mandat de l'Équipe de surveillance. Celle-ci devra parfois accepter des invitations d'États Membres à se rendre sur place dans un délai très court. Dans ces quelques cas, l'Équipe de surveillance prie le Secrétariat et le Comité de faire preuve de compréhension et de dispenser ses membres de la règle en vigueur à l'ONU qui exige un préavis de 25 jours civils pour l'organisation des voyages.

108. L'Équipe de surveillance accueillera volontiers des observations sur le présent rapport, à lui communiquer à l'adresse suivante : 1267mt@un.org.